

## CONSEIL MUNICIPAL de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET Procès-Verbal

**SÉANCE du 23 janvier 2025**

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 janvier 2025

Compte rendu affiché le 28 janvier 2025.

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 17

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Monsieur Ludovic CARRET,

**Membres présents** : VARLIETTE Pierre, SIMON Yvan, BRETONNIER Yvette, CARRET Ludovic, LOTISSIER Isabelle, BOINON Sandrine, LOISON Thierry, BONNET Fabrice, RAYNARD Gilles, LOTISSIER Marc, DELORME Marie-Joëlle, GIRAUD Alain, SERAILLE Marielle, VERMARE Odile, PERALDO Yves, GRAZIOLI Jean-Pierre.

**Démissionnaires** : GAYET Véronique, MAZARD Roger,

**Membres excusés** : CHALON Gwendoline (pouvoir à Yvette BRETONNIER).

Monsieur le Maire prend la présidence de la réunion du Conseil Municipal. Il ouvre la séance en excusant Madame Gwendoline CHALON (pouvoir à Yvette BRETONNIER). Il procède à la vérification du quorum. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 19h25.

Le Conseil Municipal propose comme secrétaire de séance Monsieur Fabrice BONNET.

- **Présentation et validation du projet d'aire de jeux inclusive au parc public,**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Yvette BRETONNIER pour la présentation des plans d'installation de jeux au parc public. Elle expose que la commission a travaillé sur deux zones d'installation dédiées aux enfants de 1 à 12 ans. Une rencontre avec la société « Terre de Loisirs » a permis la programmation de la préparation du terrain par les services techniques. Des barrières seront posées afin de sécuriser le site.

La zone 1 proposera un jeu (toboggan, tunnel...), un parcours ludique et un jeu inclusif, avec un sol souple pour un montant de 34 806.00 euros HT.

Sur la zone 2 sera installée un ensemble de balançoires tout âge avec un tourniquet accessible pour tous les enfants, un sol en dalles alvéolaires pour un montant de 21 396.00 euros HT.

Monsieur le Maire précise qu'un dossier de demande de subvention a été déposée auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes pour une demande de financement de 15 000 euros et que le Département du Rhône a déjà attribué la somme de 16 427 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide ces aménagements par un vote (17 votants dont un pouvoir) : Oui :17 -Non : 0- Abstention : 0.

- **Projection des investissements à réaliser pour 2025,**

Monsieur le Maire expose les projets en cours et à lancer pour cette dernière année de mandat. Il annonce de bonnes nouvelles financières avec le versement du FCTVA de 327 716.07 euros (Travaux de 2023), la vente du SPAR, les versements de subvention en attente, de la région Auvergne Rhône Alpes.

Il présente les travaux de 2025 : aire de jeux au parc public, aménagement du mille club, équipements informatiques du Pôle culturel., acquisition d'un tunnel de lavage pour le restaurant scolaire.

Il demande aux adjoints puis aux conseillers municipaux de présenter leurs projets :

Monsieur Ludovic CARRET : les menuiseries de l'Espace Juge Pascal, le dojo (façades et escaliers), la rénovation de la bascule Place Neuve, le chauffage dans les logements de la gendarmerie, l'aménagement du local du policier municipal, la deuxième phase d'installation des PAV,

Yvette BRETONNIER : la salle de couchette de l'école Publique Antoine BOIRON, les travaux dans le local de l'esthéticienne, le futur restaurant scolaire.

Yvan SIMON : les études pour Saint Laurent Horizon 2025, l'aménagement de l'étang de la Salvatière, les travaux pour l'aménagement des abords du « Pumptrack », lance une réflexion sur l'installation d'un terrain de « Padel »,

Isabelle LOTISSIER : la cuisine de la salle Suzanne Fougerouse.

Gilles RAYNARD : la gestion à distance du chauffage des salles polyvalente et pluriactivité.

Il est aussi demandé d'étudier : l'installation de deux kits de réparations pour les vélos, des cheminements piétonniers depuis le giratoire de la Croix Blanche, un espace de coworking avec salle de réunion, la mise à jour de la signalétique, la vidéo surveillance, une salle hors sac pour les marcheurs.

- **Dossiers de demandes de subventions : DETR, DSIL, fonds verts,**

Monsieur le Maire présente les dossiers qui seront déposés auprès des services de l'Etat dans le cadre des demandes suivantes :

DSIL : Saint Laurent Horizon 2025 pour l'aménagement des rue Cour Denis, rue de Lyon, Place Neuve, pour un montant de 1 250 000€. La demande de subvention est de 480 000€

DETR : Aménagement d'un restaurant scolaire pour les deux écoles dans l'ancien local artisanal THOLLOT, pour un montant de 1 350 000 euros HT. La demande de subvention est de 400 000€

Fonds verts : Rénovation énergétique du restaurant scolaire Michel LABATIE.

Le Conseil Municipal valide tous ces dossiers de demandes de subventions.

- **Participation citoyenne : nouvelle organisation et désignation d'un élu référent,**

Monsieur le Maire annonce une réunion avec les référents pour la participation citoyenne avec la gendarmerie le 27/02/2025. Monsieur le Maire propose de reprendre la gestion de ce dossier.

- **Autorisation pour un dépôt de permis de construire sur le terrain communal situé ZA Grange Thival,**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yvan SIMON. Ce dernier donne lecture d'un courrier de Monsieur Alexis POULARD, gérant de l'EUURL « Monts des Glaces », portant sur une demande d'installation d'un laboratoire de fabrication de produits glacés de 130 m<sup>2</sup> environ sur la commune de Saint Laurent de Chamousset. Il prévoit le développement de sa société avec des embauches. Monsieur Yvan SIMON expose qu'un terrain serait disponible sur la zone artisanale Grange Thival. Il présente les plans du futur projet qui pourrait s'adapter à différentes implantations.

La question à l'ordre du jour est de savoir si le Conseil Municipal donne un accord de principe sur la proposition de cession d'une parcelle d'environ 800 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée section F n°835 à Monsieur Alexis POULARD pour l'installation d'un laboratoire pour son entreprise « Monts des glaces ».

*Monsieur Pierre VARLIETTE sort de la séance.*

Monsieur Yvan SIMON donne lecture de l'arrêté de dépôt pris pour ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un accord de principe sur la cession d'une parcelle d'environ 800 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée section F n°835 à Monsieur Alexis POULARD pour l'installation d'un laboratoire pour son entreprise « Monts des glaces » (16 votants dont un pouvoir) :  
Oui :14 -Non : 0- Abstention : 2.

- **Présentation de l'esquisse d'aménagement de la Maison Brouilly pour l'Office du Tourisme,**

Monsieur le Maire présente les premières ébauches réalisées par l'architecte Michel MEUNIER pour l'aménagement de la Maison BROUILLY pour l'accueil d'une antenne de l'Office de Tourisme. Après la lecture des plans intérieurs des différents niveaux, des façades et de l'esquisse du bâtiment, il sera demandé à l'architecte une autre version avec les remarques formulées par l'ensemble du Conseil Municipal. Madame Odile VERMARE remarque que le bâtiment est peut-être un peu grand.

- **Reports de crédits en investissement pour 2025,**

Monsieur le Maire propose de reporter les crédits suivants afin de pouvoir régler les factures présentées par les entreprises avant le vote du budget sur des opérations engagées en 2024.

	<b>Opérations</b>	<b>Crédits votés</b>	<b>Crédits consommés</b>	<b>Crédits reportés</b>
903	<i>Bâtiments divers</i>	46.026,66€	32.550,35€	13 000.00 €
914	<i>Locaux associatifs</i>	37.160,74€	16.720,94€	20 000.00 €
929	<i>Restaurant scolaire</i>	88.570,00€	45.403,47€	43 000.00 €
942	<i>Voirie</i>	105.315,00€	31.212,49€	20 000.00 €
965	<i>Local technique</i>	81.209,40€	67.349,55€	13 000.00 €
966	<i>Contournement nord</i>	438.852,72€	23.568,00€	415 000.00 €
972	<i>Tennis</i>	207.298,00€	196.926,66€	10 000.00 €
979	<i>Pôle culturel</i>	710.384,62€	703 681.65 €	6 700.00 €
986	<i>PAV</i>	146.327,20€	0,00€	146 000.00 €
987	<i>Acquisition et aménagement Maison Brouilly</i>	78.000,00€	10.345,80€	15 000.00 €
				<b>701 700.00 €</b>

Et pour le budget Place du Plâtre :

	<b>Crédits votés</b>	<b>Crédits consommés</b>	<b>Crédits reportés</b>
21	19.152,64€	0	15 000.00 €

Le Conseil Municipal valide ces propositions.

- **Renouvellement de contrats à durée déterminée,**

Monsieur le Maire expose que le contrat de Monsieur Cédric PERIER, cuisinier responsable du restaurant scolaire peut être prolongé de trois mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette prolongation de contrat.

- **Travaux des commissions,**

Monsieur le Maire donne la parole aux adjoints et conseillers municipaux délégués.

**Madame Isabelle LOTISSIER** présente le travail de la commission pour le plan de fleurissement 2025 avec des créations de massifs, mais aussi les projets de plantations d'arbres, d'installation de poubelles.

La commission travaille également sur les illuminations.

La commission va travailler sur les évolutions des tarifs des salles.

**Madame Yvette BRETONNIER** annonce un changement de signalétique à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Elle remercie les élus pour leur engagement auprès du Comité des Aînés Saint Laurentais pour le repas.

**Monsieur Yvan SIMON** annonce qu'il a été demandé au policier municipal de travailler 2 samedis matin par mois, afin de régler le stationnement et la circulation.

**Monsieur Ludovic CARRET** présente le changement de châssis pour la papeterie (devis validé il y a un an). Il remercie les élus pour leur participation à la distribution de sacs poubelles.

**Madame Odile VERMARE** annonce que la commission marché forain travaille sur une réorganisation de la zone du marché le lundi matin.

**Monsieur Fabrice BONNET** fait part des tensions présentes sur le marché aux veaux relatives à la FCO et la décote appliquée sur le prix d'achat des veaux positif.

Monsieur le Maire intervient pour annoncer la publication d'un communiqué explicatif de l'action de la Commune. Il rappelle les bons prix de vente et que le marché reste le meilleur moyen pour un éleveur laitier de valoriser sa production. L'équilibre entre apporteurs et négociants reste celui de l'offre de marché et il doit être préservé.

**Monsieur Thierry LOISON** expose que les travaux dans le local de l'esthéticienne avancent bien. Et que la présentation des nouveaux commerçants sur le bulletin municipal et lors des vœux du maire a été très appréciée.

**Sandrine BOINON** présente le bilan de la dernière réunion de la commission communication avec la mise en place de la feuille de route 2025 : 3 parutions de newsletter, la lettre d'information en avril, juillet et octobre, la mise à jour du site internet, la continuité de gestion des réseaux sociaux, et aussi la mise en forme du film (avec un travail avec les commissions marché forain et économie).

- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire présente le projet de cession par l'Association Immobilière de l'école privée, d'un accès sur la parcelle cadastrée section F n°219, suite à la mise en vente de la maison d'habitation jouxtant les ex garages Couturier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette acquisition pour l'euro symbolique par un vote (17 votants dont un pouvoir) : Oui :17 -Non : 0- Abstention : 0.

Il rend compte de l'avancement des travaux de contournement Nord. Il expose qu'une solution est recherchée pour le stationnement liées aux entreprises, sur la zone d'activités « La Croix Grand Borne ». Il présente les négociations en cours avec Monsieur le Président de la CCMDL pour la participation au financement des travaux par la Commune.

Séances programmées pour 2025 :

22/02/2025 - 27/03/2025 – 24/04/2025 – 22/05/2025 – 19/06/2025 – 24/07/2025.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.*

Le Maire,



Pierre VARLIETTE